

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

Guide classique du voyageur sur les bords du Rhin

Schreiber, Alois Wilhelm

Paris, 1828-1829

Notices pour les voyageurs en poste ou pas la diligence

[urn:nbn:de:bsz:31-124947](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-124947)

Postes.	
ing	1
2	
en	2
g	2
ingen	1 1/2
	1 1/2
oine	1 1/2
al	1 1/2
alt	1 1/2
enfeld	1 1/2
hofen	1 1/2
bach	1 1/2
sbourg	1
	36

De Wurzburg
Francfort s. l. M.

nn	1
h	1 1/2
nn	1 1/2
bourg	1 1/2
	1 1/2
	1
	1
	1 1/2

de Cologne à

NOTICES

POUR LES VOYAGEURS EN POSTE OU PAR LA DILIGENCE.

1. On paie 15 cr. de plus par cheval et par poste à *Francfort*, à *Mayence* et à *Wurzburg*; mais à *Mayence* cette surtaxe n'est que pour les voyageurs qui ne font que passer.

2. La taxe de la *poste aux chevaux* pour le grand duché de Bade est proportionnée au prix des fourrages d'un florin à 1 fl. 15 cr. — 1 fl. 30 cr. — 1 fl. 45 cr. par poste et par cheval. Pour les chaises : calèche ouverte 30 à 36 — 42 cr. Voiture couverte 40 — 50 cr. — 1 florin l'un et l'autre pour 1/2, 1/3, une poste et plus qu'une poste. Le *graisage* se paie pour bonne graisse 20 cr., pour *cambois* 12 cr. : si l'on fournit la graisse on paie 8 cr. pour les peines. — Pourboire aux postillons, pour 2 chevaux : pour demi-poste 24 cr.; 3/4 de poste 30 cr.; poste 36 cr.; 1 1/4 de poste 42 cr.; poste et demie 48 cr. Pour trois chevaux : demi-poste 30 cr.; 3/4 de poste 36 cr.; poste 45 cr.; 1 1/4 de poste 54 cr.; 1 1/2 de poste 1 fl. Pour quatre chevaux : demi-poste 48 cr.; 3/4 de poste 1 fl.; poste 1 fl. 12 cr.; 1 1/4 de poste 1 fl. 24 cr.; 1 1/2 de poste 1 fl. 36 cr. Pour six chevaux : demi-poste 1 fl. 12 cr.; 3/4 de poste 1 flor. 24 cr.; poste 1 flor. 36 cr.; 1 1/4 de poste 1 fl. 48 cr.; 1 1/2 de poste 2 florins.

3. *Francfort, grand duché de Hesse, Hesse-Hombourg, Nassau, même proportion qu'à Bade.* — Voitures fournies coûtent par poste, à *Francfort* : voiture demi-couverte 48 cr., toute couverte à 4 places 1 fl. *Grand duché de Hesse* : voiture ouverte 30 cr., demi-couverte 48 cr., toute couverte et fermée 1 fl. — *Graisage* 12 cr. — Pourboire aux postillons, à *Francfort* : pour deux chevaux 40 cr.; 3 chev. 50 cr.; 4 chev. 1 fl.; 6 chev. 1 fl. 40 cr. *Grand duché de Hesse*, 5 cr. de plus à chaque cheval. — *Taxe des diligences* : 33 cr. par mille pour personne sans compter l'inscription. — De *Francfort* : Darmstadt et vice versa 1 fl. 16 cr.; à Hanau 40 cr.; à Hombourg 34 cr.; à Mayence 1 fl. 42 cr.; à Offenbach 22 cr. — De *Mayence* à Bingen et vice versa 1 fl. 16 cr. Ces taxes modifiées comprennent l'inscription. — Les bagages ont 40 livres de franc, si ce n'est de la marchandise et des paquets cachetés; le surplus paie selon la taxe. Tout effet doit être déclaré et inscrit : *effets de passager*; la direction en répond. On paie 4 cr. d'inscription pour le déchargement, ainsi que 4 cr. pour le chargement. *Pourboire* 8 cr. par station simple. Chacun paie à part les droits d'ouverture des portes et des ponts.

4. En France 1 franc 50 cent. par poste et 75 centimes de pourboire.
5. *Rhin-Prusse* : poste extraordinaire 10 gros par mille et par cheval. Voiture ouverte 4 gr.; couverte 6 gr. par mille. *Pourboire* : 2 à 3 chev. 4 gr.; 4 chev. 6 gr.; 5 chev. 6 à 8 gr.; 6 chevaux à chaque postillon 4 gr. — *Graisage* 4 gr.; grandes villes 8 gr. — Carrosses de poste 8 gr.; chariots de poste 6 gr. par mille, le pourboire y compris. Dans les grandes villes le *Vaguemeister* a 2 à 4 gros. On a 50 livres de bagage franc, mais la direction n'en répond pas. — Les enfants au-dessous de 6 ans sont francs, entre 6 et 10 ans ils paient les deux tiers.

6. Celui qui arrive en poste ou par la diligence ne peut prendre une voiture de louage pour aller plus loin qu'après 24, 48, ou même 72 heures de séjour, selon les lieux.

NOTICE

Sur le départ et l'arrivée des vélocifères ou nouvelles diligences et autres à Francfort, d'après le règlement du mois d'août 1824.

N. B. Ces dispositions subissent de fréquents changemens.

Vélocifères ou nouvelles diligences pour :

1. Mayence, Bingen, Saint-Goar, Coblenze, Cologne, Aix-la-Chapelle, les Pays-Bas, Dusseldorf : *départ*, tous les jours ; *arrivée*, idem.
2. Darmstadt, Heidelberg, Heilbronn, Ludwigsbourg, Stuttgart : *départ*, lundi ; *arrivée*, mercredi.
3. Bruchsal, Carlsruhe, Rastadt, Strasbourg, Offenbourg, Fribourg, Bâle : *départ*, jeudi ; *arrivée*, samedi.

N. B. La voiture de ce jour ne va que jusqu'à Achern, non pas à Strasbourg.

4. Darmstadt, Heidelberg, Bruchsal, Carlsruhe, Rastadt, Stollhofen, Bischofsheim, Strasbourg : *départ*, samedi ; *arrivée*, jeudi.
5. Mayence (où elle part tous les jours à 8 heures du matin), Oppenheim, Worms : *départ* et *arrivée*, tous les jours.
6. Darmstadt : *départ*, mercredi et vendredi ; *arrivée*, lundi et vendredi. (Pendant les foires elle part et arrive journellement.)
7. Wiesbaden, par Hattersheim : *départ*, mardi et jeudi ; *arrivée*, mercredi et vendredi. (Pendant les saisons tous les jours.)

N. B. On vient d'établir des vélocifères, ou nouvelles diligences, pour Munich et Vienne en Autriche.

Courriers de la malle à quatre places pour :

1. Nuremberg : *départ*, mardi à 6 heures du soir ; *arrivée* à Nuremberg, jeudi au matin, et *vice versa* de cette ville à Francfort. On paie pour la place (56 lieues) 14 flor. 36 creutzers, et l'on a 40 livres franches. — On peut aussi prendre la place jusqu'à Wurzbourg, prix 8 florins.

Diligences pour :

1. Seligenstadt, Aschaffembourg, Wurzbourg, Nuremberg, Ratisbonne, la Bavière, Linz, Vienne, l'Autriche, le Tyrol et la Hongrie : *départ*, dimanche ; *arrivée*, mardi.
2. Les cinq premières villes sous no 1., Prague et la Bohême : *départ*, jeudi ; *arrivée*, samedi.
3. Anspach, Nœrdlingen, Augsburg, Munich, Linz, Vienne : *départ*, jeudi ; *arrivée*, samedi.
4. Cassel, Munden, Goettingue, Nordheim, Eimbeck, Hildesheim, Brunswick, Wolfenbuttell, Hanovre : *départ*, lundi, mercredi, vendredi ; *arrivée*, dimanche, mercredi, vendredi.

5. Pymont, Munster, Bremen, le duché d'Oldenbourg et l'Ostfriesland : *départ et arrivée*, mercredi.
6. Hambourg, Lubeck, le Holstein, le Danemarck, le Mecklenbourg, Wetzlar, Dillenburg, Siegen, Elberfeld: *départ*, lundi et vendredi; *arrivée*, dimanche et mercredi.
7. Limbourg, Coblence, Trèves, Cologne, Elberfeld, Aix-la-Chapelle, Liège, les Pays-Bas, Dusseldorf, la Hollande, ainsi que pour Weilbourg, Wetzlar: *départ*, dimanche et vendredi; *arrivée*, mardi et samedi.
8. Fulda, Eisenach, Gotha, Erfurt, Weimar, Jena, Altenbourg, Leipsic, Dresde, Berlin : *départ*, lundi et jeudi; *arrivée*, mercredi et samedi.
9. Sarrebrucken, Metz, Paris et les départemens du midi de la France, par Mayence, Kirchheim-Bolanden, Hombourg: *départ et arrivée*, tous les deux jours.
10. Bieberich, Eltville, Rudesheim, le Rhingau: *départ*, mardi; *arrivée*, mercredi.
11. Hanau et Offenbach: tous les jours.
12. Hombourg-ès-monts: *départ et arrivée*, lundi et jeudi.

APERÇU GÉNÉRAL

DES DISTANCES

POUR DÉTERMINER LA LONGUEUR DU COURS DU RHIN.

I. Depuis ses sources jusqu'à son entrée dans le lac de Constance.

	Distance des lieux.	Distance par eau.	Longueur du cours.
	lieues.	lieues.	lieues.
1. Depuis la source de l'Avant-Rhin jusqu'à Dissentis.	8		8
2. De Dissentis à Ilanz.	6		14
3. De là à Reichenau.	4 ¹ / ₂		18 ¹ / ₂
4. — Coire.	1 ¹ / ₂	20	20
5. — Mayenfeld.	6		26
6. — Feldkirch.	4		34
7. — Embs.	8		38
8. — Rheineck.	5		43
9. — jusqu'au lac de Constance.	1	24	44
10. On estime la longueur du lac que parcourt le Rhin. . .	9	9	53

II. De Constance à Bâle.

1. De Constance à Stein.	5		58
----------------------------------	---	--	----